

Règlement D'ATTRIBUTION DE RÉSERVATION



API MET À DISPOSITION DEUX GYMNASES, celui de Champeix pour une pratique exclusivement sportive et la salle multi-activités d'Ardes-sur-Couze pour des pratiques sportives et événementielles (hors cadre privé comme anniversaire, mariage...).

Afin d'optimiser leur usage, API PROPOSE LEUR RÉSERVATION AUX ASSOCIATIONS *

* De type loi 1901 (immatriculation au répertoire SIREN). Sont exclues les associations à caractère religieux ou politique.

CHAMP D'APPLICATION

SITE	PUBLIC	TARIF	TYPE MANIFESTATION	PÉRIODE
ARDES Salle omnisports (scène, vidéoprojecteur, tables, chaises ...)	ASSOCIATIONS SUR TERRITOIRE API	GRATUIT	- SPORT - COMPÉTITION ET MANIFESTATION	- CRÉNEAU ANNUEL : pratique hebdomadaire - COMPÉTITION ET MANIFESTATION : week-end et vacances scolaires (hors juillet et août pour Ardes et août Champeix)
	ASSOCIATIONS HORS TERRITOIRE API	PAYANT - 100€/heure - 240€ ½ journée - 1 000€ journée		
CHAMPEIX - Salle omnisport - Salle multisports - Salle d'armes	ASSOCIATIONS SUR TERRITOIRE API	GRATUIT	SPORT	- CRÉNEAU ANNUEL : pratique hebdomadaire - COMPÉTITION ET MANIFESTATION : week-end et vacances scolaires (hors juillet et août pour Ardes et août Champeix)
	ASSOCIATIONS HORS TERRITOIRE API	PAYANT - 100€/heure - 240€ ½ journée - 1 000€ journée		

➤ **PRINCIPES DE RÉSERVATION**

1/ Demande de réservation (avec le nom de l'association, la nature de la compétition ou de la manifestation, les dates et horaires) à **adresser au moins 3 mois * avant l'évènement par mail**

gymnase-champeix@capissoire.fr

* Si une demande est formulée après ce délai, une réponse sera donnée en fonction des disponibilités dans un délai de 3 semaines avant la compétition ou manifestation



2/ Toute demande est enregistrée, étudiée selon les critères de mise à disposition telles que :

- compétition officielle avant tournoi interne
- date de la demande écrite, avec le calendrier des matchs
- possibilités de solutions alternatives : de report de date ou de créneau, d'échange entre emprunteurs ...



3/ Le gestionnaire s'assure des disponibilités des salles et une convention d'occupation sera établie entre les deux parties, accompagnée d'une attestation d'assurance et de la lecture et de la signature du règlement intérieur.



CONTACT

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Direction Enfance Jeunesse et Sport

20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 ISSOIRE Cedex

Tél. 06 84 44 38 20

gymnase-champeix@capissoire.fr



Sophie MALORON